

Compte rendu du bureau du collectif 45 classes

14 mars 2023 – 19h/20h

1. **Observations** : dans la presse le communiqué du député Le Fur dit une chose importante « la mobilisation ne faiblit pas ». En effet, les actions continuent mais il faut à nouveau relancer et élargir le mouvement.
2. **L'audience du mardi 7 mars** a confirmé que la direction académique manquait de moyens pour répondre à notre demande d'annulation des 44 fermetures et l'obtention des ouvertures nécessaires. Toutefois, le Dasen nous a indiqué que les éléments discutés lors de l'audience du 01/03 avaient été remontés et qu'il y aurait des réponses dans les jours ou semaines qui viennent. Il nous a également dit que la mobilisation en Côtes d'Armor, et ailleurs, en France interpelait le ministère et que des réflexions étaient engagées. Il y aura sans doute quelques moyens supplémentaires mais sûrement à la marge.
3. **Une audience a été demandée au rectorat** fin février au nom du collectif : toujours pas de réponse. A relancer
4. **Interrogation au médiateur** sur la question de comptabiliser les TPS, les élèves d'Ulis et d'UEMA. Marieke s'est chargée de rédiger un courrier et elle attend validation pour l'envoyer. Il pourrait être judicieux de recontacter les personnes intéressées pour travailler sur ce dossier
5. **Relation avec les autres départements** : en Haute Vienne a été créé un collectif mais ils avaient besoin de temps pour contacter leurs voisins dont la Creuse qui a vu beaucoup de fermetures annulées. Aucun retour des départements contactés à part 2 écoles du Finistère. Ces écoles pourraient nous accompagner au Ministère
Les dates du 29/03 ou du 05/04 leur paraissaient beaucoup trop proches pour envoyer une délégation au ministère. Nous devons reprendre contact...
Ils organisent une action de blocage le 15 mars à 14h00
6. **Les écoles non concernées par les fermetures** : faut-il se mobiliser sur cette question ?
Appel lancé par communiqué de presse : pas de réponse.
Certaines municipalités ont voté des motions alors même qu'elles n'étaient pas concernées par une fermeture. Peux-tu faire de même avec les écoles ? Plérin souhaite tenter quelque chose en contactant les représentants de parents des autres écoles et proposer de faire une déclaration commune. Montrerait que sur la mobilisation s'élargit. Permettrait de penser aux années futures et montrer que le collectif sera vigilant en cas de nouvelles fermetures. Les DDEN peuvent aussi intervenir en ce sens au moment des CE
7. **Ecoles à l'arrêt** le 07/03: beaucoup d'écoles étaient fermées.
8. **Alimenter la presse** : fait par les écoles qui ont mené des actions. Un article sur le sort des professeurs des écoles subissant une fermeture lors de la carte scolaire a été publié en page départementale des Côtes d'Armor.

9. **Les démarches/ actions** connues des derniers jours :

→ Certaines écoles ont commencé à interpeller les élus nationaux à l'aide l'envoi du courrier type proposé par le bureau. Des envois ont été faits ou sont en cours.

→ Saint-Brandan a rencontré le député Marc Le Fur , député de leur circonscription, vendredi 10 mars avec la lettre au Ministre.

Marc le Fur a transmis le courrier au ministre, qu'il a accompagné d'un courrier personnel.

→ Vidéo « enlèvement de la maîtresse » dans le Finistère

→ Vidéo comité de soutien du RPI Carnoët- Plusquellec-Plourac'h

→ la Roche Jaudy (apéritif 9 mars + bloquer/filtrer un rond-point le 18 mars + rencontrer député Bothorel + affiches vont être installées le long de la route entre Pommerit et La Roche

→ Plourivo a demandé un RDV à Eric Bothorel en utilisant le courrier Type proposé par le collectif.

→ Le député Cosson avait été rencontré par quelques écoles représentant le collectif en février. Il a reçu plusieurs courriers (au moins 5 courriers : 2 Trégueux, Plérin, Saint-Brieuc et un DDEN) . Mickaël Cosson dit avoir écrit au MEN pour faire part de son incompréhension. Il faudrait que les écoles de sa circonscription le relance par un courrier.

→ Exemple du courrier type qui a été diffusé à toutes les familles dans une école de Pordic et qui invité chaque parent à écrire aux élus

10. Faut-il **publier les motions** sur le Facebook ?

Oui avec demande et accord des personnes, pas nominatif.

11. **Réaliser un tableau récapitulatif** pour le 22 mars afin d'avoir une vision d'ensemble de ce qui a été fait. Notamment les motions, les propositions des courriers rédigés et des réponses reçues et celles qu'on attend toujours, ...

Il faudrait ensuite solliciter les communes qui n'ont pas réagi

12. **Prévoir une assemblée** : mercredi 22 mars, au Chêne Vert à Plérin, 18h30 pour délégation d'écoles (2/3 personnes).

Ebauche ordre du jour:

- Demande audience au rectorat ? Quand ? Qui ? Le contenu de l'échange est à préparer. Relancer en passant un coup de fil.
- Demande au ministère ? Quand ? Qui ? Comment ? Le contenu de l'échange est à préparer.
- Rassemblement à la DESDEN pour dire qu'on refuse et pour montrer qu'on ne faiblit pas et demander une audience pour signifier que le collectif existe toujours le même jour que les demandes d'audiences. Les pancartes et banderoles sont importants.
- Rédiger un appel à rassemblement
- Prévoir un rassemblement plus festif : un WE ? Avec de la musique ?